

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2019-2020

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est important de noter que si un moyen retenu pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR		
Orientation¹	Offrir des activités et des projets, issus d'un processus démocratique, qui tiennent compte des intérêts et de la motivation des élèves afin de favoriser leur <u>engagement</u> . *pédagogie active					objectif		
Objectif	Maintenir le nombre d'activités et de projets offerts en concordance avec la philosophie du REPAQ.	INDICATEUR(S) Nombre de projets significatifs vécus par élève	Valeur de départ 4 projets	Année de référence 2018	Cible 2022 4 projets			
PLAN D'ACTION 2019-2020								
IDENTIFICATION DES ACTIONS/moyens	Groupe d'élèves visés	Responsable(s)	Mise en oeuvre de l'action (durée, fréquence, lieu)	Ressources	Objectifs de l'action	Suivi * (dates ou étapes)		
Les élèves sont consultés par l'enseignant sur le choix des projets qui seront vécus en tenant compte des balises établies par celui-ci	Tous les élèves	Enseignants	Tout au long de l'année scolaire	aucune	Que les élèves soient engagés dans les projets choisis			
Varié les types de projets et les moyens de diffusion	Tous les élèves	Enseignants	Tout au long de l'année scolaire	Local pour les projets, budget pour matériel divers, ressources externes et partenariats, budget spécifique et dédié, moment réservé à la grille-horaire (aucun spécialiste)	Favoriser l'ouverture des élèves à différents contextes d'apprentissage et de vie Développer les habiletés de communication des élèves S'outiller pour agir sur leur environnement			
Faire le bilan des différents projets vécus au cours de l'année et soulever des pistes d'amélioration pour les années suivantes	Tous les enseignants	Direction	À la fin de l'année scolaire	aucune	De développer des projets novateurs qui répondent aux intérêts des élèves			

* ✓ Réalisée ↑ En contrôle ⚠ À surveiller ✗ Réalisation improbable ➡ À amorcer

PROJET ÉDUCATIF					PEVR		
Orientation¹	Offrir un <u>milieu stimulant</u> favorisant la <u>réussite</u> de tous les élèves tant sur le plan académique que personnel et social. Stimuler une identité liée au <u>plaisir d'apprendre et de découvrir</u> .				objectif	Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4 ^e et de 6 ^e année.	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % (C+) en français de 4^e année en 2021-2022. • Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % (C+) en français de 6^e année en 2021-2022. 	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	
		Les taux de réussite aux épreuves ministérielles de juin 2022 des élèves de 4 ^e année	4 ^e année : 85,4 %	2018	4 ^e : 90,4 %		2022
		Les taux de réussite aux épreuves ministérielles de juin 2022 des élèves de 6 ^e année	6 ^e année : 86,4 %	2018	6 ^e : 91,4 %		

PLAN D' ACTIONS 2019-2020

IDENTIFICATION DES ACTIONS/moyens	Groupe d'élèves visés	Responsable(s)	Mise en oeuvre de l'action (durée, fréquence, lieu)	Ressources	Objectifs de l'action	Suivi * (dates ou étapes)		
Utiliser le code de correction et d'autocorrection commun (élaboré il y a 2 ans)	Tous les cycles	Titulaires	Tout au long de l'année	Aucune ressource	Que les élèves développent leurs habiletés à corriger leurs textes de façon autonome			
Utiliser davantage la littérature jeunesse	Tous les cycles	Titulaires	Tout au long de l'année scolaire	Budget pour achats de livres (2 ^e série pour 4 ^e , 5 ^e année), temps de concertation et achat de la 1 ^{re} série pour les 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année	Que les élèves développent leurs habiletés en lecture			
Rétroaction Entretiens ponctuels	Tous les cycles	Titulaires	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource	Que les élèves puissent identifier leurs forces et défis pour s'ajuster rapidement			
Enseignement explicite des stratégies de lecture et utilisation d'un référentiel commun	Tous les cycles	Titulaires	Tout au long de l'année scolaire	Temps de concertation avec CP et orthopédagogue, budget pour produire le référentiel et aussi pour l'achat de livres	Que les élèves développent leurs habiletés en lecture			
Offrir des situations d'écriture motivantes, signifiantes, régulières et variées aux élèves	Tous les cycles	Titulaires	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource	Que les élèves utilisent l'écriture de façon autonome dans des situations variées			
Exiger que les élèves écrivent en travaillant davantage le critère adaptation à la situation d'écriture	Tous les cycles	Titulaires	Quelquefois par année	Prévoir du temps de concertation, accompagnement de la CP et de l'orthopédagogue	Que les élèves produisent des textes adaptés à la situation d'écriture			

PROJET ÉDUCATIF					PEVR	
Orientation ¹	Développer, chez l'élève, des habitudes de <u>citoyen responsable</u> en lien avec les enjeux environnementaux.				objectif	Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4 ^e et de 6 ^e année.
Objectif	Augmenter ou bonifier les actions réalisées dans l'année en lien avec les cinq R (refuser, réduire, réutiliser, recycler, réformer)	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence		
		Nombre d'actions réalisées	9 actions annuelles	2018	# actions bonifiées ou # augmentées	2022

PLAN D' ACTIONS 2019-2020

IDENTIFICATION DES ACTIONS/moyens	Groupe d'élèves visés	Responsable(s)	Mise en oeuvre de l'action (durée, fréquence, lieu)	Ressources	Objectifs de l'action	Suivi * (dates ou étapes)		
Recyclage dans tous les locaux	Tous	Tout le personnel	Tout au long de l'année scolaire	Achat de stations pour l'école	Que les élèves et le personnel de l'école limitent au minimum la quantité de déchets produits.			
Compostage partout dans l'école	Tous	Tout le personnel	Tout au long de l'année scolaire	Achat de stations pour l'école				
Utilisation de matériel recyclé pour projets	Tous	Titulaires	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource				
Réutilisation du papier (2 ^e vie)	Tous	Titulaires	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource				
Sensibilisation des élèves	Tous	Titulaires?	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource				
Brigade planète verte	Tous	Élèves de Mélanie	Tout au long de l'année scolaire	Comité d'élèves				
Les mercredis zéro déchet	Tous	Titulaires Mélanie	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource				
Comité vert (parents)	Aucun	Parents	Tout au long de l'année scolaire	Aucune ressource	Que les élèves et la communauté réalisent l'importance de limiter les déchets.			
Composter le papier à main (utiliser des sacs compostables dans toutes les salles de bain)	Tous	Concierger	Tout au long de l'année scolaire	Achats de sacs de compostage en plus grande quantité	Que les élèves et le personnel de l'école limitent au minimum la quantité de déchets produits.			
Mise en place d'un comité vert (enseignants)	Tous	Comité	Tout au long de l'année scolaire					
Adhésion au regroupement EVB	Tous	Comité	Hiver 2020	Couts associés à l'adhésion, rapport à produire à la fin de l'année scolaire	Que l'école soit reconnue pour les actions réalisées en lien avec les valeurs EVB.			
Remplacer les poubelles de classe par un petit contenant sans sac et éliminer les petits sacs-poubelle	Tous	Comité vert enseignants Concierge		Achat de petits pichets à jus qui serviront de poubelle	Limiter l'utilisation de sacs de poubelles et conscientiser les élèves au fait que nous produisons peu de déchets.			

PROJET ÉDUCATIF						PEVR		
Orientation ¹	Offrir un milieu ouvert à l'implication et à la collaboration saine des parents afin de bonifier l'offre aux élèves.					objectif		
Objectif	Définir les cadres d'une implication et d'une saine collaboration des parents (rôles, zones et moyens).	INDICATEUR(S)		Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	2022	
		Élaboration d'un cadre de référence		Aucun cadre	2018	Cadre ou politique d'implication	Indicateurs et cibles	
PLAN D' ACTIONS 2019-2020								
IDENTIFICATION DES ACTIONS/moyens	Groupe d'élèves visés	Responsable(s)	Mise en oeuvre de l'action (durée, fréquence, lieu)	Ressources	Objectifs de l'action	Suivi * (dates ou étapes)		
Mise en place d'un comité de travail	Membres du personnel et parents	Direction	Hiver et printemps 2020 Minimum d'une rencontre cette année	Implication de représentants des parents (comité pédagogique, comité implication parentale, CÉ, CA) et de représentants des enseignants Embauche d'une ressource externe ayant pour mandat de coordonner la démarche et d'animer les temps de consultation	Élaboration des étapes menant à un cadre de référence ou d'une politique encadrant l'implication parentale			

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.»
 QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.